



**Syndicat National des Médecins
Spécialistes de l'Appareil Digestif**
79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS -
Tél. : 01.44.29.01.30. - Fax 01.40.54.00.66.
www.synmad.com - email : Synmad@wanadoo.fr

Paris, le 8 Avril 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SYNMAAD soutient totalement le mouvement contestataire de la C.S.M.F., à partir du 12 avril 2010.

Pour les Hépatogastroentérologues, il est inacceptable que, pour ceux qui travaillent en établissements de soins privés, la rémunération des astreintes, dès lors qu'ils sont inscrits sur le tableau de garde, ne soit pas honorée ; de la même façon, la possibilité d'appliquer le C2 consultant à 46 € de façon plus souple et la valorisation d'une consultation de synthèse pour les pathologies chroniques et complexes sont également une priorité.

Le SYNMAAD demande donc à tous ses adhérents de se rallier à la C.S.M.F. et d'appliquer, dès le 12 avril 2010, la généralisation du C2 consultant à 46 €.